

DEPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 24/09/2019
Reçu en préfecture le 24/09/2019
Affiché le 
ID : 042-214201865-20190919-DEL_2019_097-DE

Note de synthèse : 12/09/2019
Extrait : 20/09/2019

Nombre de Conseillers en exercice : 31
Présents : 24
Votants : 30

Délibération :
N° DEL_2019_097

OBJET :
Présentation du rapport de gestion de la
SPL CAP METROPOLE (Annexes 21-
01,21-02)

Séance du 19 septembre 2019

Etaient présents :

M. Jean-Claude CHARVIN, M. Gérard OCTROY, Mme Geneviève FAVERGEON,
M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Martine HATTERER, M. Philippe JASSERAND,
Mme Corinne DOTTO, M. Gérald GAUDIN, M. Serge ODIN, M. Didier DELDON,
M. Sébastien DUMAINE, Mme Nasira DEBBAH, M. Louis FONTBONNE, M.
André POCHART, Mme Virginie DELMARRE, Mme Virginie KERGOT, M. Louis
BARLET, M. Nelson MANE, Mme Liliane PAULIN, Mme Anne-Marie
GAUDENCIO, M. Vincent BONY, Mme Eliane MASSON, Mme Caroline
BENOUMELAZ, M. Jean-Louis VALENTE

Etait absent :

Mme Colette MARCHAND COGNET

Avai(en)t donné pouvoir :

Mme Nadège TEYSSIER à Mme Martine HATTERER, Mme Catherine TISSIER
à M. Philippe JASSERAND, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS CHEYTION à M.
Gérard OCTROY, M. Jean POINT à M. Vincent BONY, M. Gilbert ABRAS à Mme
Eliane MASSON, Mme Dany TRAMONTANA à M. Jean-Louis VALENTE

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis VALENTE

Rappel et référence(s) :

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précise dans son article 1524-5 que « les organes délibérants des collectivités territoriales et leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'Administration ».

Contenu :

Il est présenté au conseil municipal le rapport de gestion du Conseil d'Administration de CAP METROPOLE Aménagements Publics, validé en Assemblée Générale le 27 juin 2019 et annexé à la présente délibération.

Le rapport présente :

- les données générales de la Société Publique Locale (SPL),
- les comptes annuels et états financiers.

Proposition :

Il est proposé au conseil municipal de prendre acte de la présentation du rapport de gestion de la SPL CAP METROPOLE pour l'année 2018.

Le conseil municipal à l'unanimité prend acte de la présentation du rapport de gestion de la SPL Cap Métropole pour l'année 2018.

Ont signé au registre tous les membres présents,
pour copie conforme,
Le Maire,
Conseiller Départemental,
Jean-Claude CHARVIN